MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT PRÉPARER SON ORIENTATION APRÈS LA 3e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOISIR SON ORIENTATION

Du : 08/12/2026 **Au :** 19/03/2027

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : 22/03 au 02/04/27

1 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service Orientation pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :**
— 2de générale et technologique ou 2de STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ;
— 2de professionnelle ou 1re année de BNMA (brevet national des métiers d'art) ;
— 1re année de CAP ou de CAP agricole.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix d'orientation par ordre de préférence.

2 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.**

DÉCOUVRIR LES FORMATIONS ET FORMULER SES VŒUX

Du : 27/04/2027 **Au :** 31/05/2027

Conseil de classe du 3e trimestre/2e semestre : 01/06 au 03/06/27

3 **Avant le conseil de classe : formuler vos vœux**

Connectez-vous à Scolarité Services pour **découvrir les formations et formuler vos vœux d'admission dans les établissements souhaités.**
Pour chacun de vos vœux, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante : 2de générale et technologique ou 2de STHR, 2de professionnelle ou 1re année de BNMA, 1re année de CAP ou de CAP agricole.

L'admission tient compte de la décision d'orientation proposée à la suite du conseil de classe et des capacités d'accueil de l'établissement demandé.

4 **Après le conseil de classe : voir la proposition d'orientation**

Connectez-vous pour **prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour décider de la suite à donner à votre démarche.**

Pour l'admission dans un établissement à la rentrée prochaine, seuls les vœux correspondant à la décision d'orientation seront étudiés.

VOIR LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

5 **Fin juin**

Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le dans son nouvel établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée)

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée
— au **livret scolaire** de vos enfants
— à **l'espace numérique de travail** (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **08 09 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
(heure de Paris, prix d'un appel local)